



ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Parlements d'Afrique centrale: des assises sur la protection des forêts et la sécurité alimentaire



Les parlementaires d'Afrique centrale souhaitent une meilleure gestion des forêts et une alimentation plus sécurisée.

GM.NTOUTOUME-NDONG Libreville/Gabon

E siège de l'Assemblée nationale abrite depuis hier les travaux conjoints de la 3e Conférence internationale des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et la Conférence des présidents des alliances parlementaires d'Afrique centrale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Deux organisations constituées de sénateurs et de députés.

Les représentants des onze États membres de ces structures sont à Libreville depuis le week-end dernier pour prendre part aux assises. Les travaux, ouverts par le président de l'Assemblée nationale gabonaise, Faustin Boukoubi, s'achèvent aujourd'hui et devraient déboucher sur "La déclaration de Libre-

Cette rencontre axée sur le thème "l'action parlementaire face aux défis environnementaux de la sous-région", se tient dans un contexte marqué par l'évolution de l'agenda international sur le climat et à la veille de la tenue du One Forest Summit à Libreville. "La présente conférence marque la volonté du Parlement gabonais de faire de l'environnement, sous toutes ses formes, et la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, non pas simplement des causes nationales mais des enjeux

vitaux pour l'Afrique centrale, l'Afrique et l'humanité tout entière", a souligné l'honorable Boukoubi.

De façon spécifique, il s'agira de permettre une meilleure appropriation par les parlementaires des enjeux et défis actuels en matière d'environnement et de gestion durable des ressources forestières en Afrique centrale, en particulier. Mais aussi d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de la 2e conférence des parlementaires. Et de favoriser une meilleure appropriation par ces derniers des orientations et préoccupations actuelles en matière d'environnement et de gestion durable des forêts de la sous-région.

Sur le plan alimentaire, ces assises permettront aux parlementaires de connaître la situation de la sécurité alimentaire de leur région, de faire le point sur la mise en œuvre des alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc. D'après des études récentes, le Bassin du Congo, en raison de son grand potentiel de séquestration de carbone, serait aujourd'hui le premier massif forestier dans le monde. S'étendant sur près de 530 millions d'hectares, dont 200 millions sont couverts par la forêt, ce massif renferme plus de 400 espèces de mammifères, plus de 1 000 espèces d'oiseaux et plus de 10 000 espèces de plantes.

MINISTERE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Nº 000598 /MEFMEPCPAT/SG/DGEPN DOM-Agent/Communiqui/22-02-2023



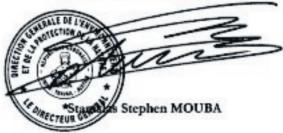
La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative au projet de construction d'un quai à l'emplacement de l'ancien hôtel Atlantique, situé dans le 1e Arrondissement de Libreville, province de l'Estuaire a été déposée auprès de ses services par la Société AFCONS.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES.

Fait à Libreville, le 22 FEV. 2023

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature



l'Estatementeuret et de la Protection de la Nature (DGEPN) 5^{res} étage inmendré des Essec et Parête 775, Bue Célection EKOGHA EDOU-Bendeuerd Trinogéau Omar BONGO 80° : 3903 Librarille, Gabon-vil (+241) 066.80.05.68. E-mail : <u>adaptiopa gaboni (hanni) anni</u>